

Coronavirus (COVID-19)

Québec, le 15 mars 2020

AUX PARTENAIRES DU SECTEUR DU LOISIR ET DU SPORT

Objet : Fermeture des lieux publics de loisir et de sport

Madame,
Monsieur,

Dans la foulée de l'évolution épidémiologique de la COVID-19, il a été annoncé à 13 h par le premier ministre du Québec, M. François Legault, que tous les lieux publics de loisir et de sport doivent fermer. Voici donc des précisions liées à la fermeture des lieux publics visés par cette déclaration. À noter que cette liste est non exhaustive et aura une portée évolutive.

Exemples de lieux visés :

- Stations de ski;
- Centres de conditionnement physique et d'entraînement intérieur (ex. : entraînement en salle, yoga, *spinning*, tennis, soccer, etc.);
- Gymnases;
- Centres d'escalade intérieurs;
- Centres de plein air avec bâtiments de services;
- Installations récréatives intérieures;
- Centres d'amusement;
- Centres aquatiques intérieurs;
- Centres de glissades.

Nous sommes conscients que la situation épidémiologique actuelle évolue d'heure en heure et cela guide nos actions en matière de prévention. À cet égard, le gouvernement du Québec tient un point de presse quotidien afin d'établir un portrait de la situation actuelle. Par ailleurs, par souci de bien guider la population québécoise et les partenaires, un site Web dédié à la COVID-19 a été mis en ligne. Vous pouvez y consulter toutes les dernières informations disponibles :

<https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/>.

Pour toute question, nous vous invitons à composer le 1 877 644-4545.

Coronavirus (COVID-19)

Voici le lien vous conduisant au communiqué de presse émis ce jour : <http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?aiguillage=ajd&type=1&lang=fr&idArticle=2803159403>

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et de votre solidarité. Par la mise en place de ces mesures, vous contribuez à soutenir le bien-être de la population québécoise.

Comme la situation évolue de jour en jour, d'autres mesures pourraient être annoncées. Nous vous en tiendrons informés.

Recevez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le sous-ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,



Eric Blackburn